



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 janvier 2010**

Délibération n° 2010-1252

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Missions d'ingénierie dans les opérations programmées du parc de logements privés existants -
Demande de subventions auprès de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah)

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire
urbain

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 13 janvier 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Hugué, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Olivier, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pilon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Arrue (pouvoir à Mme Frih), Bernard R (pouvoir à M. Flaconnèche), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Darne JC. (pouvoir à M. David G.), Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Coulon), MM. Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Lambert (pouvoir à M. Corazzol), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à Mme Dubos), MM. Terracher (pouvoir à M. Lung), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Gignoux), Vial (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Palreja.

Séance publique du 11 janvier 2010**Délibération n° 2010-1252**

commission principale : urbanisme

objet : **Missions d'ingénierie dans les opérations programmées du parc de logements privés existants - Demande de subventions auprès de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah)**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 décembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Toutes les opérations programmées permettant la requalification de l'habitat privé existant (opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah), programmes d'intérêt général (PIG), plans de sauvegarde) font l'objet de missions d'animation sous forme de marchés publics conduits sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine.

Le financement de ces missions est assuré en partie par l'Anah, selon des règles de calcul variant en fonction de la nature de l'opération, par la Communauté urbaine et les communes concernées.

En tant que maître d'ouvrage des opérations, la Communauté urbaine finance la totalité des missions d'animation aux prestataires et récupère ensuite les parts de subventions de l'Anah et des communes.

Dans cette perspective, des dossiers de demandes de subventions ont été soumis à l'Anah pour les missions d'ingénierie de l'ensemble des dispositifs programmés pour les années 2006, 2007, 2008 et partiellement 2009.

Le présent rapport a pour objet de présenter les montants des subventions demandées à l'Anah afin de permettre à la Communauté urbaine de percevoir ces subventions pour un montant total de 430 098,97 €. Des titres de recettes seront émis auprès de l'Anah dès que la présente délibération aura acquis le caractère exécutoire. Ces montants sont déjà intégrés à chaque convention opérationnelle et n'ont aucun impact financier sur celles-ci.

Les opérations faisant l'objet de la présente délibération permettent une action de réhabilitation dans 13 copropriétés et ciblent 2 304 logements. Les subventions jusque là engagées pour les travaux sont d'un montant de 6 385 000 € pour l'Anah et de 2 202 000 € pour la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à :

a) - solliciter auprès de l'Anah les subventions de fonctionnement suivantes d'un montant total de 430 098,97 € au titre des missions d'ingénierie pour les années 2006 à 2009 :

Opérations	Année concernée	Montant de la subvention Anah
plan de sauvegarde de Vénissieux	2007	30 766,67 €
plan de sauvegarde de Vénissieux	2008	37 664,80 €
plan de sauvegarde de Vénissieux	2009	45 000,00 €
plan de sauvegarde de la Tour panoramique	2006-2007	17 450,00 €
plan de sauvegarde de la Tour panoramique	2007-2008	17 000,00 €
Opah Lyon 1er	2007	37 480,00 €
Opah Rhône-Aval	2006-2007	53 000,00 €
Opah Rhône-Aval	2007-2008	53 000,00 €
Opah Rhône-Aval	2008-2009	27 000,00 €
PIG et Opah des copropriétés de la Duchère	2008	22 505,00 €
PIG et Opah des copropriétés de la Duchère	2009	22 750,00 €
plan de sauvegarde de Saint Fons	2007-2009	40 720,00 €
Opah copropriétés Les Barges à Vaulx en Velin	2008	6 482,50 €
Opah copropriétés Les Barges à Vaulx en Velin	2009	14 280,00 €
PIG immeubles sensibles - suite programme de lutte contre l'habitat indigne - Lyon	2009	5 000,00 €
total		430 098,97 €

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction desdites demandes et à leur régularisation.

2° - Les recettes de fonctionnement en résultant seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2010 - compte 747 180 - fonction 72 - opération 1172.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 janvier 2010.